

Conditions générales de vente

1. CHAMP D'APPLICATION.

Toutes ventes, locations et prestations de service par AUDIOMANIA sont exécutées conformément aux présentes conditions générales. Toutes autres conditions générales ne sont pas opposables à AUDIOMANIA sauf acceptation expresse.

2. PRIX ET CONDITIONS DE PAYEMENT.

2.1 - Nos prix sont établis à titre indicatif et sont révisables à tout moment sans préavis.

2.2 - Les factures d'AUDIOMANIA sont payables à Bruxelles sans escompte au grand comptant ou à l'échéance prévue. Tout retard ou défaut de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, à titre de clause pénale, la déduction par le cocontractant d'AUDIOMANIA d'une indemnité conventionnelle égale à 15% de la somme due avec un minimum de 125 €.

En outre, tout retard ou défaut de paiement rendra exigible, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt conventionnel moratoire de 1 % par mois.

2.5 - En cas de diminution de solvabilité du cocontractant ou de modification de sa situation juridique ou financière, AUDIOMANIA se réserve le droit d'exiger toute garantie appropriée ou de résilier le contrat sans indemnité.

2.6 - Lorsqu'AUDIOMANIA accepte de facturer ses ventes, location et prestations de service à un tiers, le client se porte garant du paiement par ce tiers.

3. RESERVE DE PROPRIETE.

3.1 - Les marchandises vendues restent la propriété d'AUDIOMANIA jusqu'à parfait paiement du prix et de ses accessoires.

3.2 - En cas de non-respect du contrat ou des présentes conditions générales, AUDIOMANIA se réserve le droit de réclamer les marchandises restées sa propriété moyennant mise en demeure préalable.

4. GARANTIES.

Les marchandises vendues à l'état neuf sont couvertes par la garantie du fabricant. Aucune garantie de quelque type que ce soit n'est accordée par AUDIOMANIA.

5. LOCATIONS.

5.1 - Tout dommage occasionné au matériel loué par usage non conforme accident ou cas fortuit est à charge du locataire. Celui-ci est tenu de faire assurer le matériel loué pour la durée de la location. Le locataire est responsable du fait des tiers qu'il se substitue, notamment des transporteurs.

5.2 - Le locataire est tenu de signaler à AUDIOMANIA tout dégât ou panne constaté sur le matériel loué, au plus tard au retour du matériel..

5.3 - Tout retard dans le retour du matériel loué entraîne de plein droit la déduction par le locataire d'une indemnité conventionnelle égale à 200% du prix de location journalier. Chaque jour entamé est dû.

6. LIVRAISON

6.1 - Les délais de livraison sont indicatifs et ne comportent aucun engagement de la part d'AUDIOMANIA, sauf stipulation contraire.

6.2 - Au cas où le délai de livraison indiqué est supérieur à un mois, les marchandises seront facturées aux conditions et tarifs en vigueur au moment de la livraison.

6.3 - Toutes vente et location sont faites au départ du siège social d'AUDIOMANIA et voyagent aux risques et périls du client, quels que soient le mode de transport et les conditions de livraison.

6.4 - L'obligation de livraison est accomplie par la notification au client de la mise à sa disposition des marchandises vendues ou louées.

7. RESPONSABILITE

AUDIOMANIA est exonéré de toute responsabilité résultant d'un dommage direct ou indirect, en cas de dépassement du délai de livraison, de non livraison, de non fonctionnement des appareils vendus ou loués, ou de résiliation du contrat, qui ne soit pas la conséquence de son fait.

8. RESILIATION

En cas de résiliation ou de suspension du contrat, AUDIOMANIA ne peut en subir le préjudice, il percevra les honoraires afférents au contrat prévu ou facturera les frais qu'il a exposés pour l'exécution dudit contrat.

9. DROIT APPLICABLE

AUDIOMANIA applique de bonne foi les présentes conditions générales. A défaut de pouvoir aboutir à une solution négociée, les tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.